MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Identifiant de l'acte délivré par la préfecture :
083-248300543-20221215-lmc1182637-DE-1-1
Date de validation par la préfecture : mardi 20 décembre 2022
Date d'affichage : 22/12/2022

CONSEIL METROPOLITAIN DU JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022

NOMBRE D'ELUS METROPOLITAINS EN EXERCICE : 81

QUORUM : 41

PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
66	12	3

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 22/12/370

ADOPTION DU SCHEMA METROPOLITAIN DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil Métropolitain de la Métropole TOULON PROVENCE MEDITERRANEE régulièrement convoqué le jeudi 15 décembre 2022, a été assemblé sous la présidence de Monsieur Hubert FALCO.

Secrétaire de Séance : VEYRAT-MASSON Béatrice

PRESENTS :
Mme Geneviève LEVY, M. Yannick CHENEVARD, M. Thierry ALBERTINI, M. Ange MUSSO, M. Robert BENEVENTI, M. Gilles VINCENT, M. Jean-Sébastien VIALATTE, M. Robert CAVANNA, M. Hubert FALCO, M. Laurent JEROME, Mme Isabelle MONFORT, M. Franck CHOUQUET, M. Jean-Louis MASSON, M. Yann TAINGUY, Mme Audrey PASQUALI-CERNY, Mme Valérie RIALLAND, Mme Nadine ESPINASSE, M. Francis ROUX, Mme Edwige MARINO, Mme Chantal PORTUESE, Mme Amandine LAYEC, M. Amaury NAVARRANNE, Mme Virginie PIN, Mme Rachel ROUSSEL, Mme Magali TURBATTE, Mme Sylvie LAPORTE, Mme Anaïs DIR, Mme Corinne JOUVE, Mme Claude GALLI-ARNAUD, M. Pierre BONNEFOY, M. Bruno ROURE, M. Joël TONELLI, Mme Kristelle VINCENT, Mme Sandra TORRES, Mme Christine SINQUIN, M. Joseph MINNITI, M. Cheikh MANSOUR, Mme Corinne CHENET, M. Guillaume CAPOBIANCO, Mme Hélène ARNAUD-BILL, Mme Marie-Hélène CHARLES, Mme Valérie BATTESTI, M. Philippe BERNARDI, M. Laurent CUNEO, M. Arnaud LATIL, Mme Delphine GROSSO, M. Patrice CAZAUX, Mme Josy CHAMBON, M. Luc DE SAINT-SERNIN, Mme Pascale JANVIER, M. Erick MASCARO, Mme Cécile MUSCHOTTI, M. Albert TANGUY, Mme Béatrice VEYRAT-MASSON, M. Jean-David MARION, Mme Josée MASSI, M. Philippe LEROY, Mme Béatrice BROTONS, Mme Nathalie BICAIS, M. Jean-Pierre COLIN, M. Jean-Pierre GIRAN, M. Bernard ROUX, M. Jean-Pierre EMERIC, Mme Anne-Marie METAL, M. Christian SIMON, M. Gilles BALDACCHINO.

REPRESENTES :
Mme Brigitte GENETELLI ayant donné pouvoir à M. Albert TANGUY, M. Anthony CIVETTINI ayant donné pouvoir à M. Philippe LEROY, M. Hervé STASSINOS ayant donné pouvoir à M. Hubert FALCO, Mme Dominique ANDREOTTI ayant donné pouvoir à Mme Audrey PASQUALI-CERNY, M. Christophe MORENO ayant donné pouvoir à Mme Pascale JANVIER, M. François CARRASSAN ayant donné pouvoir à M. Francis ROUX, Mme Marie-Claude PAGANELLI-ARGOLAS ayant donné pouvoir à M. Joseph MINNITI, M. Laurent BONNET ayant donné pouvoir à M. Erick MASCARO, M. Amaury CHARRETON ayant donné pouvoir à M. Yannick CHENEVARD, Mme Basma BOUCHKARA ayant donné pouvoir à Mme Chantal PORTUESE, Mme Valérie MONDONE ayant donné pouvoir à Mme Amandine LAYEC, Mme Véronique BERNARDINI ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre GIRAN.

ABSENTS :
M. Emilien LEONI, M. Mohamed MAHALI, M. Michel DURBANO.

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Identifiant de l'acte délivré par la préfecture :
083-248300543-20221215-lmc1182637-DE-1-1
Date de validation par la préfecture : mardi 20 décembre 2022
Date d'affichage : 22/12/2022

Séance Publique du 15 décembre 2022

N° D' O R D R E : 22/12/370

O B J E T : ADOPTION DU SCHEMA METROPOLITAIN DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

LE CONSEIL METROPOLITAIN

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L5217-1, L5211-1 et L2121-22-1,

VU le décret n°2017-1758 du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU la délibération du Bureau communautaire n°12/764 du 27 août 2012, relative aux « orientations générales pour un schéma directeur de l'ESR sur le territoire de Toulon Provence Méditerranée »,

VU la convention cadre des Etablissements d'Enseignement Supérieur du territoire de la Métropole signée le 12 juillet 2018 par l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur du territoire,

VU que cette convention acte la constitution d'une instance de concertation, d'orientation stratégique et de coordination en charge de définir, dans une optique de complémentarité et de qualité des enseignements, une feuille de route visant à renforcer l'attractivité du territoire, dynamiser l'offre d'enseignement supérieur et les activités de recherche, communiquer et coopérer autour d'une identité forte,

CONSIDERANT les trois grands axes définis par la délibération du Bureau Communautaire du 27 août 2012 :

- Renforcer l'attractivité du territoire pour les étudiants
- Dynamiser l'offre de l'Enseignement supérieur et des activités de Recherche
- Communiquer et coopérer autour d'une identité forte,

CONSIDERANT que ces orientations ont été définies afin qu'elles puissent être prises en compte dans les stratégies individuelles des Etablissements d'enseignement Supérieur du territoire,

CONSIDERANT que la Métropole a souhaité réunir, de manière régulière autour d'une instance de concertation, l'ensemble des Etablissements d'Enseignement Supérieur en COPIL ESR, afin de répondre à ce même objectif : définir et mener une stratégie commune,

CONSIDERANT que dans le cadre de cette stratégie commune, les Etablissements d'Enseignement Supérieur, réunis en COPIL, ont souhaité et collaboré à l'élaboration du Schéma Métropolitain de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,

CONSIDERANT que le projet de Schéma définit les ambitions du territoire pour son Enseignement supérieur, sa Recherche et son Innovation, en déclinant des objectifs et un plan d'action, pour les années à venir,

CONSIDERANT les quatre ambitions développées par ce Schéma :

- Favoriser la poursuite et la réussite d'études supérieures généralistes et spécialisées sur le territoire métropolitain à l'issue du Baccalauréat, en améliorant le continuum Bac-3/Bac+3 et en renforçant l'information et l'orientation des lycéens
- Renforcer et développer le lien entre l'ESRI et le tissu économique local afin de répondre aux besoins du territoire
- Soutenir l'innovation et la compétitivité du territoire par la formation et la recherche à Bac+5/+8, en cohérence avec les spécificités et les besoins de son tissu économique et ses filières d'excellence
- Développer l'attractivité et le rayonnement national et international de ses établissements d'enseignement supérieur, en utilisant les atouts propres du territoire,

Et après en avoir délibéré,

D E C I D E

ARTICLE UNIQUE

D'ADOPTER le Schéma Métropolitain de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Ainsi fait et délibéré les jours, ou mois et ans que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre.

Fait à Toulon, le 15 décembre 2022

Hubert FALCO

Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre

MÉTROPOLE TPM

POUR	78
CONTRE	0
ABSTENTION	0

DGA Écono

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE

Schéma directeur de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 2022

INTRODUCTION

La Métropole Toulon Provence Méditerranée compte actuellement près de 17 000 étudiants, autour d'une offre d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation de qualité.

Au-delà du cadre de vie exceptionnel pour les étudiants, la poursuite du développement d'une offre d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation attractive et diversifiée constitue un enjeu majeur pour le territoire.

TPM s'inscrit en complémentarité des métropoles environnantes et s'appuie sur les caractéristiques les plus représentatives de son territoire en s'alliant à des acteurs phares de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation, pour répondre aux besoins de l'écosystème économique du territoire.

Sa stratégie de développement s'articule autour de six axes principaux : la mer, la Défense et la sécurité, le numérique et la cybersécurité, ainsi que la culture, le tourisme et la silver économie.

Les établissements d'enseignement supérieur publics et privés du territoire se sont fédérés, sous l'impulsion de la Métropole et de l'agence de développement économique TVT Innovation, pour porter des actions et une stratégie communes en faveur de la promotion et du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, permettant notamment la création de la marque « Toulon, Enseignement Sup' » et de l'application « Campus Toulon ».

La feuille de route commune qui définit la stratégie de développement de l'ESRI constitue le socle qui a permis l'élaboration du présent schéma métropolitain.

SOMMAIRE

1. LES AMBITIONS DU SCHÉMA DIRECTEUR DE LA MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE 3

2. PLAN D'ACTIONS 5

AMBITION 1 5

Favoriser la poursuite et la réussite d'études supérieures généralistes et spécialisées sur le territoire métropolitain à l'issue du Baccalauréat, en améliorant le continuum Bac-3/Bac+3 et en renforçant l'information et l'orientation des lycéens

- → OBJECTIF 1 Faciliter l'orientation des lycéens vers les formations supérieures métropolitaines 5
- → OBJECTIF 2 Favoriser l'orientation vers des formations diplômantes et professionnalisantes de niveau intermédiaire Bac+2 et Bac+3 et développer les formations intermédiaires BAC +2/+3 8
- → OBJECTIF 3 Accroître le nombre d'apprentis du supérieur 9
- → OBJECTIF 4 Maintenir, développer et assurer la visibilité de l'offre de formation supérieur sur la Métropole 9

AMBITION 2 11

Renforcer et développer le lien entre l'ESRI et le tissu économique local afin de répondre aux besoins du territoire

- → OBJECTIF 1 Prendre en compte les besoins des entreprises du territoire 11
- → OBJECTIF 2 Favoriser l'insertion professionnelle de nos étudiants sur le territoire 17
- → OBJECTIF 3 Promouvoir l'entrepreneuriat étudiant sur la Métropole 18
- → OBJECTIF 4 Développer la formation tout au long de la vie 19

AMBITION 3 22

Soutenir l'innovation et la compétitivité du territoire par la formation et la recherche à Bac+5/+8, en cohérence avec les spécificités et les besoins de son tissu économique et ses filières d'excellence

- → OBJECTIF 1 Soutenir le développement des formations de niveau Master sur les filières d'excellence du territoire 22
- → OBJECTIF 2 Créer les conditions de développement de la recherche académique 23
- → OBJECTIF 3 Favoriser l'émergence d'un partenariat public/privé pour la Recherche 27
- → OBJECTIF 4 Promouvoir l'utilisation de la recherche par les acteurs économiques : transposer l'innovation aux marchés 29
- → OBJECTIF 5 Développer l'accès et l'usage de la culture scientifique technique et industrielle 32

AMBITION 4 33

Développer l'attractivité et le rayonnement national et international de ses établissements d'enseignement supérieur, en utilisant les atouts propres du territoire

- → OBJECTIF 1 Renforcer l'image de chaque établissement d'ESRI auprès du public 35
- → OBJECTIF 2 Créer une identité ESRI métropolitaine et fédérer autour de cette identité 37
- → OBJECTIF 3 Développer l'attractivité du territoire par l'amélioration des conditions de vie des étudiants 38
- → OBJECTIF 4 Faciliter la mobilité internationale de nos étudiants 41
- → OBJECTIF 5 Attirer des étudiants chercheurs-internationaux 41

1. LES AMBITIONS DU SCHÉMA DIRECTEUR DE LA MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

La Métropole Toulon Provence Méditerranée, en cohérence avec les orientations des ateliers du SRESRI qui sera adopté fin 2022 et conformément au SRDEII, s'est dotée des ambitions suivantes :

- Favoriser la poursuite et la réussite d'études supérieures généralistes et spécialisées sur le territoire métropolitain à l'issue du Baccalauréat, en améliorant le continuum Bac-3/Bac+3 et en renforçant l'information et l'orientation des lycéens ;
- Renforcer et développer le lien entre l'ESRI et le tissu économique local afin de répondre aux besoins du territoire ;
- Soutenir l'innovation et la compétitivité du territoire par la formation et la recherche à Bac+5/+8, en cohérence avec les spécificités et les besoins de son tissu économique et ses filières d'excellence ;
- Développer l'attractivité et le rayonnement national et international de ses établissements d'enseignement supérieur, en utilisant les atouts propres du territoire.

Les ambitions du Schéma directeur sont déclinées en objectifs ; les objectifs sont eux-mêmes déclinés en actions.


SeaTech


école
camondo
méditerranée
architecture
intérieur
design


MAISON DU NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION
ISEN


LES BEAUX-ARTS

2. PLAN D'ACTIONS

AMBITION 1

Favoriser la poursuite et la réussite d'études supérieures généralistes et spécialisées sur le territoire métropolitain à l'issue du Baccalauréat, en améliorant le continuum Bac-3/Bac+3 et en renforçant l'information et l'orientation des lycéens

Lors du diagnostic réalisé par l'AUDAT en 2018, un constat a été fait : celui du départ de nos lycéens métropolitains après l'obtention de leur BAC, vers les métropoles voisines, afin de poursuivre leurs études supérieures (35% des étudiants originaires du Var étudieraient dans un autre département, et 50% des bacheliers varois qui s'inscrivent à l'Université le font en dehors du Var). Après analyse, il s'avère que la raison principale tient dans la méconnaissance de l'offre de formation supérieure du territoire par les étudiants, leurs familles et les principaux vecteurs de l'orientation dont les professeurs principaux de lycée et collège. Pourtant le même diagnostic pointe une offre de formation diversifiée, appuyée sur une véritable dynamique territoriale, un tissu Recherche et Innovation dynamique avec des spécialités qui s'affirment.

La Métropole possède les atouts pour retenir, et même attirer, les jeunes qui débutent leurs études supérieures. Afin de faciliter l'orientation des lycéens vers l'enseignement supérieur métropolitain, il est donc indispensable de renforcer ou développer les liens entre enseignement secondaire et enseignement supérieur.

→ OBJECTIF 1

Faciliter l'orientation des lycéens vers les formations supérieures métropolitaines

■ ACTION 1 : continuer à associer le Rectorat à la dynamique ESRI métropolitaine

Le SRESRI de novembre 2017 insistait déjà sur l'importance d'assurer un continuum lycéens-étudiants, et de favoriser ainsi la transition vers l'Enseignement supérieur. Les ateliers de préparation du futur SRESRI le confirment. Il s'agit d'éviter l'échec lors des premières années de formation supérieure par une meilleure orientation.

a. Accompagner les lycéens dans leur choix d'orientation

Tout comme le Rectorat délégué à l'ESRI l'a affirmé en novembre 2021, l'intervention des territoires interviennent dans l'orientation des lycéens apparaît nécessaire.

- **Action réalisée :** la Métropole a été la première en France à faire se rencontrer enseignement secondaire et supérieur : en distantiel en janvier 2021, puis en présentiel en tables rondes en novembre 2021, en présence du Recteur délégué. Les tables rondes furent organisées autour du thème : *Comment améliorer l'orientation des lycéens sur le territoire ?*

À cette occasion, la Métropole s'est vue attribuer le rôle de fédérateur entre le secondaire et le supérieur. Il a été décidé de pérenniser le lien enseignement secondaire/enseignement supérieur.

b. Être fédérateur des échanges entre enseignement secondaire et enseignement supérieur

- **Action nouvelle :** développer le rôle de fédérateur et facilitateur de la Métropole dans les échanges entre enseignement secondaire et enseignement supérieur, quant à l'orientation.

Outil : proposer la création d'un catalogue d'actions métropolitain aux lycées, dédiée à l'orientation des futurs étudiants métropolitains en concertation avec les professeurs principaux et proviseurs des lycées du territoire. Ainsi, un flyer est destiné à la diffusion de « l'action collective ESRI » en faveur de l'orientation des lycéens. Il sera communiqué aux lycées via le Rectorat.

■ ACTION 2 : faciliter l'orientation des collégiens et lycéens vers le supérieur par une découverte des métiers

L'idée qui émane des principaux acteurs socio-économiques du territoire est de faire découvrir les métiers dès le collège afin de susciter les envies et aider à une meilleure orientation.

Cibles : collégiens, lycéens, professeurs principaux.

- **Actions réalisées :** forum des métiers, salons...
- **Action nouvelle :** intervention des établissements d'enseignement supérieur en collèges et lycées afin d'expliquer les formations et les métiers auxquels elles donnent accès. Ainsi, il s'agit d'inviter les professeurs des collèges et lycées à diffuser des capsules vidéos des formations du supérieur ainsi que des témoignages d'entreprises.
- **Action nouvelle :** faire découvrir les établissements d'enseignement supérieur aux élèves du secondaire, parents, professeurs, personnel éducatif.

Réciproquement, pour les entreprises volontaires, aider à la découverte des métiers in vivo, par l'accueil de classes de collégiens et lycéens et la création de « parcours de découverte ». S'inspirer des « Journées Rencontre Motivation » ou du dispositif Ckoi1Ingé organisés par l'ISEN qui accueille des lycéens afin de répondre à l'interrogation : qu'est-ce qu'un ingénieur ? Avec des ateliers de trois heures, ouverts, pratiques et ludiques.

De même, le dispositif « Cordées de la réussite » permet aux lycéens de découvrir l'Enseignement supérieur et la recherche ainsi que les métiers issus des formations. Il s'agit d'un dispositif de l'Éducation Nationale, conçu spécifiquement pour aider l'orientation des lycées vers le supérieur. L'ESAD TPM et l'ISEN l'organisent depuis quatre ans avec le Lycée Beaussier de la Seyne-sur-Mer et se proposent de le mettre en place avec le Lycée Dumont d'Urville et d'autres lycées à Toulon.

- **Action nouvelle :** se rapprocher du CMQ Mer pour une découverte des métiers de la mer. S'appuyer sur les outils développés au Lab Cnam Paca (Chalucet) pour favoriser l'orientation vers les formations des métiers en tension (ex : parcours #2038). S'appuyer sur l'innovation pédagogique (Immersive Lab ...) : l'ensemble des techniques nouvelles et ludiques qui permettant aux plus jeunes de découvrir la réalité des métiers.

- **Action nouvelle :** travailler avec la Région afin de déterminer s'il est possible d'étendre le Label Régional « découverte des métiers », développé en matière de tourisme, aux autres filières.

■ ACTION 3 : encourager le développement des alumni, réseaux d'anciens élèves sur le modèle de Kedge et de l'ISEN

Il s'agit de poursuivre la sensibilisation et l'information des collégiens et lycéens, par des témoignages d'anciens élèves sur le déroulé de leurs études supérieures dans les établissements de la Métropole et sur les débouchés professionnels auxquels elles donnent lieu.

➔ OBJECTIF 2

Favoriser l'orientation vers des formations diplômantes et professionnalisantes de niveau intermédiaire Bac+2 et Bac+3 et développer les formations intermédiaires Bac+2 et Bac+3

Favoriser l'orientation vers des formations courtes (Bac+2/Bac +3) et développer les formations intermédiaires tendent au même but : l'amélioration de l'insertion professionnelle de nos étudiants.

- **Action nouvelle : créer/renforcer certaines formations de section de technicien supérieur (STS), de Diplôme universitaire de technologie (BUT) ou de Bachelor.**

Pour les bacheliers professionnels et technologiques en particulier, il est nécessaire de mener une réflexion avec les autorités académiques et les établissements universitaires sur l'offre des formations supérieures, dans le but de renforcer certaines formations à Bac+2/+3, de Section de Techniciens Supérieurs (STS), de Diplôme universitaire de technologie (BUT) ou de Bachelor. Ce niveau intermédiaire est en effet un maillon essentiel pour supporter le tissu économique du territoire dans tous les domaines, particulièrement ceux des filières d'excellence.

Constat : les entreprises du territoire ont un besoin important en formations supérieures de niveau intermédiaire : BAC+2, BAC+3 : techniciens ; en effet, ces niveaux d'études ont été délaissés au profit de celui d'ingénieur. Les entreprises font donc face à une pénurie de personnes souhaitant exercer un métier technique. Les ingénieurs qui auraient été susceptibles d'investir ces missions, privilégient la conception et le management.

Exemple : partenariat CNAM/UTLN pour une formation « ingénieur informatique et multimédia » niveau 7 BAC+5.

Autre exemple : afin de garantir l'ancrage territorial de l'UTLN, il est apparu essentiel pour l'Université de Toulon de former les techniciens qui seront embauchés par les entreprises de pointe de la région PACA. L'UTLN justifie ainsi l'adaptation de ses formations aux besoins du territoire : « L'usinage 5-axes permet la fabrication de pièces de formes complexes en minimisant le nombre d'opérations d'usinage à réaliser par l'utilisation des 5 axes de la machine, dans le but de décrire des trajectoires complexes avec des orientations variables de l'outil. Ainsi l'utilisation de l'usinage 5-axes est très répandu au sein de l'industrie aéronautique, spatiale ou encore du sport automobile. Ces trois industries étant particulièrement bien implantées au sein de la région PACA, il est indispensable de proposer un enseignement répondant aux objectifs du programme national du BUT tout en étant en adéquation avec le besoin industriel ».

- **Action nouvelle : se rapprocher du CNAM dont les formations sont professionnalisantes.**

Valoriser le dispositif ARDAN : BAC+2 : appui au développement économique des entreprises locales : pendant 6 mois la TPE/PME accueille un stagiaire en formation professionnelle rémunéré par la Région et Pôle Emploi afin qu'il développe un projet dormant de la PME. Taux de retour à l'emploi : 70%. Avantage : diplôme et emploi à la fois.

Cible : *demandeurs d'emploi.*

- **Action nouvelle : envisager la question du développement et de la valorisation du degré technicien avec nos établissements réunis en COPIL ESRI.**

→ OBJECTIF 3

Accroître le nombre d'apprentis du supérieur

Au niveau national, le constat a été fait d'un degré d'employabilité excellent des apprentis du supérieur. Or, un autre fait s'impose sur notre territoire, celui du déficit d'apprentis dans l'enseignement supérieur. Par conséquent, il apparait important de favoriser et poursuivre le développement de l'apprentissage sur notre territoire, comme partie prenante essentielle de l'offre d'enseignement supérieur.

- **Action nouvelle : sensibiliser les étudiants et les familles à l'idée qu'il est possible et utile de poursuivre un BAC+5 en apprentissage.**

→ OBJECTIF 4

Maintenir, développer et assurer la visibilité de l'offre de formation supérieure sur la Métropole

L'accès aux études supérieures peut être mené jusqu'au doctorat sur le territoire métropolitain sur ses filières d'excellence, ce qui n'exclut pas la possibilité de s'orienter vers des études supérieures plus courtes (Bac+2/+3) afin de répondre aux besoins généraux ou spécifiques du territoire, ni de s'orienter à Bac+3 ou Bac+5 vers des études sur d'autres sites, au cas où les spécialités visées ne seraient pas présentes dans l'offre métropolitaine : tous ces schémas répondent aux besoins du territoire.

- **Action réalisée : « flyer formation » à destination des étudiants, familles et professeurs principaux.**

L'ensemble des formations du supérieur y sont présentées à travers le prisme des filières d'excellence. La diffusion a été notamment effectuée lors du salon Studyrama en novembre 2021 ; le succès emporté auprès des familles et leur retour ont démontré la méconnaissance de l'offre de formation métropolitaine. La diffusion aux lycées de la Métropole avec l'accord du Rectorat, et l'accueil extrêmement positif qui en a été fait a conforté ce constat.

Cibles : *lycéens, professeurs principaux et parents.*

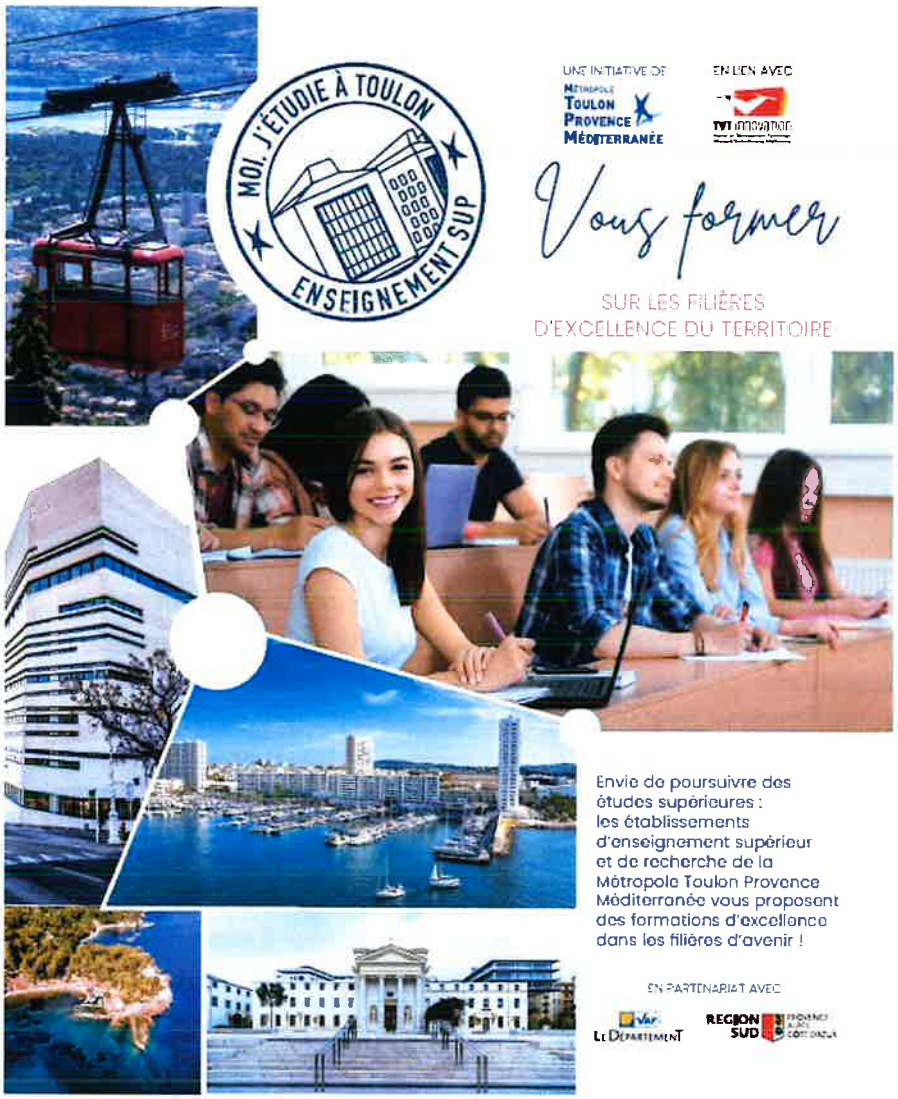

- **<u>Action nouvelle :</u> actualiser le flyer et diffuser de manière régulière dans les lycées et sur les salons et doubler d'un affichage sur les panneaux des halls des lycées ; la période optimale serait le 1er trimestre académique.**

AMBITION 2

Renforcer et développer le lien entre l'ESRI et le tissu économique local afin de répondre aux besoins du territoire

L'idée partagée par l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et des acteurs économiques du territoire consiste à répondre aux besoins des entreprises en adaptant les formations de l'ESRI pour les mettre en adéquation avec ces besoins.

À cette fin, une connaissance fine des besoins des entreprises du territoire s'avère nécessaire. La remontée des besoins implique de :

- Disposer d'un outil de diagnostic continu impliquant les partenaires consulaires, les pôles de compétitivité, les réseaux d'entreprises, les CMQ et plateformes technologiques afin d'identifier et quantifier les besoins des entreprises dans les domaines tels que les technologies, les services etc.
- Travailler en liens étroits avec la Région dans le cadre du SRDE2I afin d'approfondir notamment la connaissance des filières stratégiques du territoire. En outre, la Région établit le Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) : offre de formation professionnelle susceptible d'indiquer les métiers en tension. En effet, être au plus près des OIR et filières prioritaires ou d'excellence en permet la connaissance.
- Se rapprocher des « experts projets » avec lesquels le CNAM travaille afin d'avoir cette connaissance fine des besoins de l'entreprise. Il s'agira également de capter les besoins en formations émergentes afin d'élaborer une prospective.
- Analyser le bassin d'emploi et les perspectives de recrutement sur le territoire métropolitain.
- Associer les entreprises à la dynamique ESRI de la Métropole en créant un maillage étudiants/entreprises.

→ OBJECTIF 1

Prendre en compte les besoins des entreprises du territoire

■ Action 1 : développer le lien initié entre ESRI et entreprises via les stages et l'alternance

Constats : les stages et l'alternance constituent une demande forte des étudiants et des entreprises
du territoire. Ils ont pour avantage direct de créer un lien étudiants/entreprises.

En outre, les étudiants ont une appétence pour accroitre leur connaissance du monde de l'entreprise.

- **Action déjà réalisée :** trois journées organisées autour de la recherche de stages en entreprises en novembre au R+3 de la Maison de la Créativité, lieu dédié à l'Enseignement Supérieur. Seize entreprises représentant le territoire y ont participé :

grands comptes ; majorité de PME, et TPE. La Métropole TPM est la première à avoir organisé ce type d'événement.

<u>Intérêt de la manifestation :</u> elle répond aux demandes des étudiants de trouver des entreprises pour leurs stages et aux demandes des entreprises de pouvoir recruter sur des postes en tension.

<u>Public cible :</u> BTS, BUT, licences, Masters.

Outre les BTS des lycées, les étudiants de SEA TECH, KEDGE, ISEN également intéressés par la démarche.

<u>Difficultés rencontrées :</u> communiquer et capter le public étudiant, même si l'événement est organisé à leur demande ; problématique partagée par l'UTLN.

<u>Résultats :</u> satisfaction de part et d'autre et stages conclus.

- **<u>Action nouvelle</u>** : rencontrer les responsables pédagogiques afin de les sensibiliser et qu'ils diffusent l'action auprès de leurs étudiants. Proposer l'inscription de ces rencontres étudiants-entreprises dans le cursus.
- **<u>Action nouvelle</u> :** pérenniser l'événement une fois l'an (novembre) et le déployer à l'alternance.

La connaissance accrue des besoins en stage et en alternance contribuera à cerner plus précisément les besoins des entreprises.

Action 2 : développer les événements de rencontres entre étudiants et entreprises

En dehors même de toute recherche de stages et ou de contrats d'apprentissage, il est nécessaire d'organiser des rencontres entreprises/étudiants afin que les entreprises connaissent les compétences disponibles, repèrent éventuellement les talents et que les étudiants s'acculturent à l'entreprise.

Ainsi, le monde de l'entreprise pourra améliorer sa connaissance des étudiants et ces derniers accroître leurs connaissances de la culture entrepreneuriale.

Exemple de formats possibles : forum des métiers sous forme de tables rondes qui permettent un échange, rencontres sportives entre étudiants/entrepreneurs (modèle TPM 7 U 2023), hackatons ...

Action 3 : développer le lien de l'ESRI avec l'industrie

La Métropole TPM a été labellisée « Territoire d'industrie ».

- **Action en cours :** développer une École de Production afin de réponde aux besoins du territoire.
  Chaudronnerie, métallurgie etc...
- **Action en cours :** adapter l'offre de formations supérieures aux besoins de l'industrie.

Beaucoup d'ingénieurs sont formés sur le territoire métropolitain et peu se destinent à l'industrie alors qu'il s'agit d'un volet économique important du territoire.

L'ISEN a la volonté de prendre en compte cette donnée dans sa stratégie de formation en organisant des Conseils de Perfectionnement intégrant les entreprises du territoire et ainsi adapter les formations de Bac+3 à Bac+5 (bachelors, diplôme d'ingénieur ou mastères spécialisés) aux besoins de ces dernières, ainsi que l'UTLN.

■ Action 4 : être force de proposition dans l'adaptation des formations de nos établissements d'enseignement supérieur

Il entre dans le rôle de la Métropole d'intercéder auprès des établissements d'enseignement supérieurs afin d'impulser une orientation en matière de formation supérieure ; les établissements du territoire, membres du COIPL ESR, étant partie prenante à une stratégie commune. Il s'agira d'adapter au mieux les formations aux besoins actuels et à venir des entreprises. Un diagnostic continu des besoins des entreprises s'avère nécessaire afin de rendre fluides ces adaptations.

- **Action nouvelle :** diagnostiquer et analyser le besoin actuel des entreprises.

Une fois obtenu le diagnostic des besoins des entreprises, interroger les membres du COPIL afin de déterminer si les formations dispensées sont en adéquation avec les compétences recherchées par le tissu économique local.

En cas de carence, proposer la création de nouvelles formations adaptées.

La Métropole a un rôle à jouer dans cette mise en adéquation en l'impulsant. La Région, acteur majeur de l'orientation, soutient le rôle des collectivités territoriales en la matière.

Outil : analyse de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés métropolitains. Pour ce faire, il faut déterminer le pourcentage d'étudiants recruté sur le territoire et la taille de l'entreprise.

- **Action nouvelle :** anticiper les besoins en compétences nouvelles pour favoriser l'accès à l'emploi.

Travailler avec les acteurs du monde économique afin de connaître les tendances de fond.

Afin de réaliser le diagnostic continu des besoins des entreprises, actuels et à venir, le CMQ est un acteur important. En effet, les campus des métiers et des qualifications consistent à formaliser des réseaux entre les acteurs de la formation, de la recherche et les représentants du monde socio-économique et professionnel autour d'une filière d'excellence, correspondant à un enjeu de développement économique régional ou national. L'objectif est de développer des synergies entre ces acteurs afin de renforcer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins des entreprises et ainsi l'employabilité des diplômés, de faciliter l'insertion professionnelle des bénéficiaires des formations et de soutenir le développement et la compétitivité des entreprises. Ces réseaux permettent à la fois de développer des formations « sur mesure » et de mettre à disposition des entreprises des plateaux techniques facilitant le transfert de connaissance et de technologie. Ainsi, les plateformes technologiques sont des atouts essentiels dans la connaissance du territoire. Les Pôles de compétitivité sont une autre structure essentielle à la mise en adéquation entre offres de formation et besoins du territoire, puisqu'ils font partie du conseil d'administration de nombre d'établissements.

Dans le cadre du Master conjoint Erasmus Mundus « Marine and Maritime Intelligent Robotics » (MIR) de l'UTLN, des collaborations de recherche sont développées avec les partenaires industriels et académiques. Les partenaires académiques contribuent en termes de collaboration de recherche, de chercheurs invités et de promotion du programme dans leur réseau afin d'augmenter le nombre de candidats. Les partenaires industriels offrent des bourses, ainsi que des stages pour les étudiants du MIR et des opportunités d'emploi futur.

Certains partenaires comme l'IFREMER contribuent également au programme en effectuant des démonstrations en mer.

Il s'agira également de travailler avec le CNAM qui a recours aux « experts-projets » auprès des entreprises et qui sont dès lors susceptibles de faire remonter ces besoins. Proposer la mise en place d'une démarche prospective_collaborative sur l'évolution de l'emploi, des métiers et des compétences des principales filières du territoire, permettant de réaliser des préconisations sur les dispositifs de formations à renforcer, créer ou modifier. Cette démarche s'appuiera par ailleurs sur la création d'un observatoire des métiers et des compétences et l'expertise des chaires entrepreunariat, innovation et développement durable du Cnam.

- **Action 5 : avoir une communication dédiée et adaptée à destination des entreprises, par filières d'excellence**

Afin de rendre visible les formations d'enseignement supérieur aux entreprises, réalisation d'un flyer répertoriant les formations du territoire par filière et diffusion large de ce dernier par TPM pour une meilleure connaissance de l'ESRI par le tissu économique local.

Action nouvelle : adapter la communication sur l'offre de formations et de compétences de l'enseignement supérieur au vocabulaire des entreprises ainsi qu'à leurs références métiers afin de fluidifier le rapprochement entre formations et métiers susceptibles d'y répondre.

Action nouvelle : établir une correspondance entre formation et métiers auxquels elle donne accès.

Exemple : au BTS X correspond des embauches possibles dans tels et tels métiers.

➔OBJECTIF 2 :

promouvoir l'insertion professionnelle de nos étudiants sur le territoire

■ Action 1 : faire connaître aux étudiants les besoins et les opportunités d'emploi du territoire

Le soutien aux filières stratégiques passe par une insertion professionnelle facilitée de nos étudiants (d'où un flyer entreprises présenté par filières prioritaires) mais nécessite une meilleure connaissance mutuelle des besoins et opportunités.

- Pour les lycéens : Faire découvrir les métiers exercés aujourd'hui sur le territoire et ceux de demain afin de faire naître l'envie. Connaissance des métiers afin de rompre avec les idées préconçues (ex : cybersécurité).
- Pour les professeurs principaux : vecteurs majeurs de l'orientation de nos lycéens : connaître le tissu économique local afin de pouvoir répondre aux souhaits de certains de trouver un emploi sur le territoire.
- Pour les entreprises : tisser des liens avec les lycéens, susciter des vocations, permettre l'orientation vers la formation du supérieur adaptée.

■ Action 2 : faire intervenir les entreprises dans le milieu étudiant et/lycéen

À moyen terme : garder les étudiants une fois formés afin de répondre au souci de leur insertion professionnelle sur le territoire.

Objectif indirect : ancrer l'identité ESRI métropolitaine auprès des entreprises ; communiquer plus largement sur la dynamique ESRI.

■ Action 3 (en cours) : accompagner les étudiants dans leur recherche de stages et alternances

Encourager et favoriser la réalisation par les acteurs de l'ESRI de journées de rencontres dédiées entre les étudiants et les entreprises (de type speed dating appliqué aux stages ou à la recherche d'une alternance).

Action nouvelle : mettre en place des rencontres étudiants/entreprises afin de faciliter leurs connaissances réciproques : découverte de la culture entreprise pour les étudiants, découverte des compétences disponibles et d'éventuels talents pour les entreprises.

Formats possibles : une journée de rencontres, hackathons, rencontres sportives étudiants entreprises (TPM 7 U 2023) ...

➔ OBJECTIF 3 :

favoriser l'entrepreneuriat étudiant sur la Métropole

L'idée est ici de développer l'esprit d'entreprendre auprès des étudiants pour stimuler une montée en puissance des entreprises du territoire, et de faire naitre au sein de l'écosystème une culture entrepreneuriale des étudiants. Les établissements du territoire participent activement au dispositif PEPITE (lié à l'incubateur PACA est) qui délivre le statut d'étudiant entrepreneur. L'UTLN propose par ailleurs un DU Étudiant Entrepreneur (DU2E) accessible aux étudiants de toutes les formations.

■ Action 1 (réalisée) : soutenir le développement du DU2E et du dispositif PEPITE

Favoriser des initiatives telles que l'open innovation week (semaine pendant laquelle les étudiants-entrepreneurs du DU2E travaillent en équipe sur un projet qui touche l'éco-système métropolitain et le présente avec un business plan en fin de semaine).

Communiquer davantage sur le dispositif PEPITE. Présenter, par exemple, le dispositif dans les écoles d'ingénieur, dès la rentrée et encourager l'entreprenariat par une valorisation intégrée dans le système d'évaluation pédagogique ou engagement responsable des étudiants (délivrance d'ECTS, substitution de stages ou de projets associatifs...).

■ **Action 2 (en cours) : susciter l'intérêt pour l'entrepreneuriat**

Avoir des actions de promotion de l'entreprenariat à destination des étudiants, avec des incubateurs (tels que l'Incubateur Paca Est), des réseaux d'entreprises (réseau French Tech) et l'organisation d'évènements du type « Talents ou Trophées du territoire » ou « Les Entrepreneuriales » du Réseau Entreprendre.

Soutenir l'émergence des Junior Entreprises dans les établissements métropolitains, par exemple Junior ISEN.

■ **Action 3 (à poursuivre) : faire la promotion de l'entrepreneuriat via les réseaux d'alumni**

Les étudiants sont très sensibles au storytelling et au témoignage d'anciens et alumni ayant créé leur propre entreprise. Encourager le développement de « social events » mêlant étudiants et alumni-entrepreneurs.

→ OBJECTIF 4 :

développer la formation tout au long de la vie

Le développement de la compétitivité du territoire par la formation s'envisage également par le soutien à la formation à la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV).

En effet, les mutations économiques, technologiques, la transformation des modèles de production, les enjeux d'adaptation au numérique et au changement climatique et environnemental, nécessitent une adaptation des compétences des actifs et des demandeurs d'emploi à ces nouveaux besoins tout au long de la vie.

La formation tout au long de la vie est ainsi un outil d'accroissement de l'employabilité des actifs et des personnes en recherche d'emploi, au bénéficie du développement économique

du territoire. Elle se doit d'offrir des formations en lien avec les besoins des filières stratégiques du territoire et particulièrement sur les métiers en tension de recrutement. Elle s'articule nécessairement avec la démarche prospective permettant l'observation et l'évolution des tendances sur les métiers et les compétences.

■ Action 1 : promouvoir la formation tout au long de la vie

Action réalisée : accroître les dispositifs de reprises d'études et favoriser l'insertion professionnelle :

L'Université de Toulon poursuit sa mission de Formation Tout au Long de la Vie en développant les dispositifs de reprise d'études. Ainsi, elle propose une offre de formation diversifiée : formations courtes, VAE, compte « CPF » et Diplômes d'Université (DU).

Celle-ci doit permettre de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des usagers de la FTLV.

Afin de développer cet objectif, l'UTLN développe également son offre de formations en alternance

Ainsi, il s'agit de favoriser l'ouverture de diplômes en alternance en diversifiant les secteurs d'activité : sport, animation, gestion, biologie, tourisme, droit, etc...

À cette afin l'UTLN peut s'appuyer sur la réussite du partenariat UTLN-CNAM (diplôme d'ingénieur « informatique et multimédia » ouvert depuis 5 ans sur le campus de la Garde) pour développer les offres de formation en partenariat avec le CNAM.

Enfin, l'UTLN se propose de développer les partenariats avec les écoles du territoire pour compléter l'offre de formations en alternance dispensée par l'UTLN, organiser des synergies et mutualiser les moyens.

Le CNAM favorise la reprise d'études supérieures dans le cadre de la formation tout au long de la vie, par des actions de communication tant vers les publics bénéficiaires, salariés, dirigeants, demandeurs d'emploi, que vers les entreprises employeuses. Dans ce cadre, il participe à la journée de la reconversion professionnelle ; cette journée consacrée à la problématique de la reconversion professionnelle se déroule partout en France en octobre/novembre. Le CNAM et ses antennes régionales sont partenaires de l'opération, portée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion ainsi que la Caisse des dépôts et Consignation.

L'idée est de fédérer tous les acteurs du CEP (conseil en évolution professionnelle), dans plus de 150 villes en France, le même jour, pour apporter des réponses concrètes à celles et ceux qui, aspirant à de nouveaux objectifs professionnels, souhaitent se reconvertir et donner à leur carrière un nouveau départ.

Action nouvelle : favoriser le lien entre les CEP (conseillers en évolution professionnels) et les organismes de formation continue du territoire métropolitain, permettant une orientation pertinente et éclairée des publics vers ces organismes en proximité.

■ Action 2 : favoriser l'utilisation de modalités innovantes d'apprentissage dans les formations tout au long de la vie

L'idée est de s'appuyer sur des outils innovants d'ingénierie pédagogique présents sur le territoire pour accompagner la montée en compétence des professionnels de la formation tout au long de la vie : réalité immersive (réalité virtuelle, réalité augmentée, vidéo 360...), cube immersif, gamification, conception de parcours AFEST/ réalité immersive...

Il entre également dans la mission du CNAM de permettre aux formateurs, enseignants et ingénieurs pédagogiques de pouvoir concevoir des parcours et des modules adaptés aux publics, en utilisant des outils d'apprentissage et modalités de diffusions diversifiées grâce à la maîtrise du blended learning.

Action nouvelle : constituer à Toulon-cœur de Métropole, un centre de ressources en matière d'apprentissage des usages des technologies immersives au service de l'enseignement et de la formation tout au long de la vie.

■ Action 3 : développer la FTLV en favorisant les synergies avec les entreprises et les acteurs du territoire

Action nouvelle : Favoriser les partenariats Université- Entreprises de la région ainsi que les CMQ du territoire : CMQ « mer », CMQ « Industries Créatives et Culturelles » (I.C.C) ainsi que le CMQ « tourisme ».

Action nouvelle : favoriser des réponses en consortium aux appels à projet/appels à manifestation d'intérêt/ programme d'investissement d'avenir :

Cette action consisterait dans le fait de développer les réponses coordonnées en consortium avec les principaux acteurs de la formation tout au long de la vie sur les réponses aux différents appels à projets régionaux ou nationaux, (appel à manifestation d'intérêt, programme d'investissement d'avenir, marché...) dans l'objectif de proposer des formats pédagogiques innovants par la démarche de design de services en intégrant les différentes expériences utilisateur et notamment celle des startups de l'écosystème métropolitain.

AMBITION 3

Soutenir l'innovation et la compétitivité du territoire par la formation et la recherche à Bac+5/+8, en cohérence avec les spécificités et les besoins de son tissu économique et ses filières d'excellence

L'enseignement supérieur et la recherche contribuent à créer les conditions idoines de développement de l'innovation et de la compétitivité du territoire. On constate toutefois que le lien entre les chercheurs et les laboratoires des établissements d'enseignement supérieur et les entreprises du territoire pourrait âtre amélioré. Il est indispensable d'accroître ce lien et de créer ainsi de véritables ponts entre recherche académique et besoins du territoire, qui permettront de promouvoir l'innovation. La formation à Bac+5/+8 doit permettre de répondre aux besoins spécifiques des filières d'excellence du territoire.

→ OBJECTIF 1 :

soutenir le développement des formations de niveau Master sur les filières d'excellence du territoire

■ Action 1 : soutenir les infrastructures nécessaires à l'accueil de ces formations spécialisées.

- Actions déjà réalisées et en cours : rénovation de la Maison du Numérique et de l'Innovation, Campus Porte d'Italie, Quartiers Chalucet et Montéty.
- Action en cours : agrandissement du campus ISEN à Mayol.
- Actions à venir : bâtiment EDF, Mayol à Pipady, rénovation du campus de La Garde.
- Action à venir : Soutien aux initiatives innovantes en termes pédagogiques (enseignement à distance, université flottante.)

■ Action 2 : soutenir le fonctionnement et les emplois à haut potentiel dans les établissements ESRI des filières d'excellence

- Création de chaires co-financées et de postes de professeurs contractuels sur les filières d'excellence.

Actions déjà réalisées par nos établissements : dans le cadre d'actions Erasmus+ de partenariats pour l'Excellence, le projet de Master conjoint Erasmus Mundus « Marine and Maritime Intelligent Robotics » (MIR) (2018) retenu par la Commission européenne et porté par l'UTLN, offre l'opportunité de rayonner à l'international autour des compétences de la région Sud-PACA en techniques marines, maritimes et intelligence artificielle. Ce master international consiste en un réseau multidisciplinaire en expansion regroupant 58 partenaires internationaux, dont plus de 20 partenaires industriels leaders, répartis dans 21 pays dont 4 principaux : l'Université norvégienne des sciences et technologies NTNU, l'Université Jaume I UJI (Espagne), l'Instituto Superior Técnico IST (Portugal) et l'UTLN (France), coordinatrice du programme.

➔ OBJECTIF 2 :

créer les conditions de développement de la recherche académique

Territorialement, la recherche académique est menée par différents opérateurs, principalement au sein des Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) comme l'UTLN et certains établissements d'enseignement supérieur privés comme l'ISEN et Kedge. Mais aussi par le Cnam Paca, rattaché au travers de son Établissement Public national, aux 22 laboratoires des sciences humaines et de l'ingénieur : CEET centre d'étude de l'emploi et du travail, CRDT centre de recherche sur le travail et le développement, le laboratoire FOAP formation et apprentissage professionnel, IRSA laboratoire interdisciplinaire en sciences de l'action, ainsi que les autres laboratoires en sciences et techniques. Il faut relever également l'importance de l'immersive Learning Lab, lequel comprend un comité de recherche dédié à la recherche sur l'intégration de la réalité immersive dans les pratiques pédagogiques. C'est ainsi 350 enseignants chercheurs et 60 chaires d'enseignement qui sont au service du déploiement de l'offre sur les territoires.

En outre, l'ESAD TPM est un établissement public conduisant des projets de recherche académique. « Le Bureau des paysages en mouvement » est actuellement cofinancé par l'UTLN.

Les établissements d'enseignement supérieur sont autonomes pour définir et mettre en œuvre leur propre stratégie de recherche discutée dans le cadre des « contrats de site » et validée par des conseils scientifiques.

Le PIA (Programme Investissement d'Avenir) est aujourd'hui un soutien financier important de la recherche académique.

Enfin, la Région joue un rôle grandissant dans le financement des opérations d'investissement des laboratoires, notamment via le CPER, pour l'installation de grands équipements scientifiques (inscrits au SRESRI), avec le soutien et co-financement des métropoles.

■ Action 1 : identifier les laboratoires, valoriser les compétences

Les UMRs sont des laboratoires qui rassemblent en leur sein des personnels de statuts (enseignant-chercheur, chercheur, ingénieur, technicien, doctorant, ...) et d'employeurs différents (organisme de recherche, université, école, parfois industriels, ...) implantés et hébergés sur des sites distincts. Seul le domaine des sciences humaines et sociales reste uniquement universitaire.

L'ISEN dispose d'un Centre de Recherche dans le domaine du numérique vient de créer un laboratoire de recherche en Sciences Humaines et Sociales : RASSCAS (Recherche Appliquée en Sciences Sociales pour Concevoir une Anthropocène Soutenable).

Action nouvelle : réaliser un panorama de la recherche sur le territoire : doctorants, enseignants chercheurs, chercheurs, projets, publications, brevets déposés, colloques, dispositifs d'aide à la recherche et l'innovation.

■ Action 2 : participer à la structuration de la recherche par des investissements financiers CPER et hors CPER

Actions en cours : CPER 2021-2027 : MEUST (CNRS), IFREMER (INNOV BIO MED), MICHEL PACHA, DATA CENTER.

Action 3 : soutenir et valoriser les projets de recherche et leurs résultats

- **Action 3.1 : mettre en valeur les laboratoires et plateformes existantes (UTLN, ISEN, CityLab) sur le territoire de la Métropole :**
  Pour les établissements d'enseignement supérieur :

- UTLN : 14 laboratoires reconnus par le MERSI. 3Pôles de recherche, 2 écoles doctorales.
- SEATECH via les axes « mer, environnement, développement durable » et « informations ».
- ISEN, (EESPIG) : 6 laboratoires (Fablab ; RASSCAS ; IoT & Contactless ; Micro & nano électronique ; Nano-sciences ; Smart Energy), 2 chaires (Systèmes numériques et sciences de la vie ; IoT). Les enseignants-chercheurs mènent leurs travaux dans le domaine du numérique, en collaboration avec de nombreuses entreprises partenaires, afin d'anticiper les besoins et d'innover. Domaines traités : smart cities, smart objets, cloud computing, micro et nanotechnologies, *technologies pour le monde marin*, prototypage rapide. 40 projets en développement.
  Ouverture prévue au deuxième semestre 2022 d'un Centre de Recherche, d'Innovation et de Formation afin d'offrir aux futurs ingénieurs des conditions d'étude à la hauteur des ambitions de l'École. Sur une surface de 850 m^2, ce centre comprend : des labos de recherche, des activités d'innovation dans un open-space, des salles d'enseignement (dont un amphi connecté 4.0), des lieux de vie étudiante.
- ESAD : plateforme de recherche pluridisciplinaire
- KEDGE : KCO : Knowledge Communities Observatory rassemble les représentants d'entreprises et des chercheurs dans le développement des organisations.
- CAMONDO : 1 cube d'expérimentation, 2 plateaux.
- INSPE : laboratoire LINE Innovation et Numérique pour l'Éducation ; en collaboration avec UTLN, pour les sciences de l'éducation.
  Deux autres entités sur le territoire de la Métropole :

- IFREMER, 2 unités scientifiques : le département système sous-marins (intervention, reconnaissance et surveillance sous-marine à caractère opérationnel ou exploratoire) ; le Laboratoire Environnement, Ressources Provence Azur Corse : observatoire du littorales, recherches et études régionales, nationales et européennes.

- CNRS : La Division Technique (DT) de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) est une Unité d'Appui à la Recherche (UAR 855) du CNRS. Les personnels de la DT sont répartis sur trois sites : Meudon, Brest et La Seyne-sur-Mer pour la mise en œuvre des gliders, équipement fond de mer, instrumentation pour les bateaux, support au C2FN ; la volonté stratégique de l'INSU est de soutenir l'activité de recherche en Méditerranée, en particulier dans le cadre de MISTRALS.

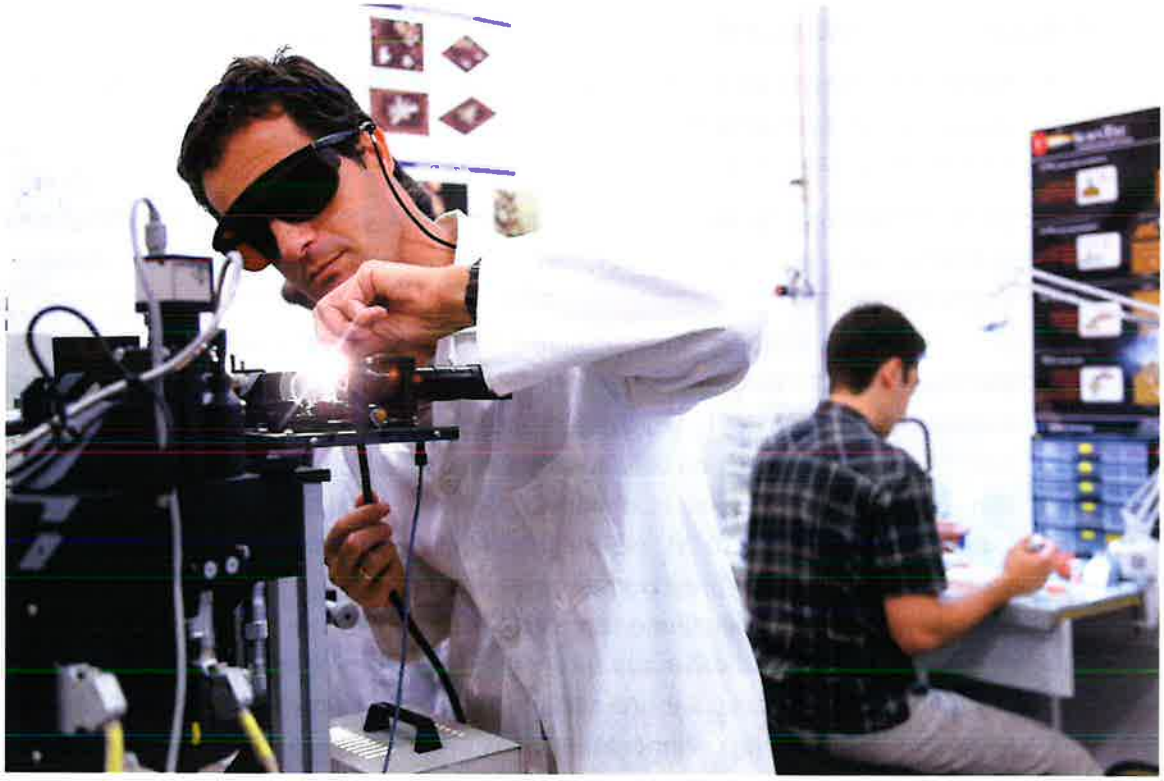

- **Action 3.2 : valoriser les projets de recherche des établissements d'enseignement supérieur :**

La valorisation passe par la diffusion des résultats de la Recherche publique au sein du monde socio-économique.

La Métropole met en avant les projets de recherche en aidant au financement, tant en fonctionnement (organisation de colloques, projets scientifiques) qu'en investissement (équipement).

Ex : soutien de la Métropole au Projet Smart Layer de l'ISEN, mené par un doctorant, impact énergétique pour le territoire et spécifiquement pour les entreprises. Une commune du territoire a adopté ce dispositif pour ses écoles.

Action réalisée : poursuivre le soutien aux colloques et diffusion des résultats et de la culture scientifique.

Action nouvelle : accroître le budget alloué aux investissements dédiés à la recherche (exemple : matériel de pointe en salle de TP...) afin de former des étudiants avec un taux fort d'employabilité.

Outil : se rapprocher de la Région.

Action nouvelle : communiquer : flyer recherche à créer, expliquant et valorisant l'activité des laboratoires et des plateformes technologiques : vulgarisation scientifique.

Action nouvelle : instaurer annuellement un Prix de thèse métropolitain qui récompenserait les docteurs dans les domaines des sciences fondamentales et humaines autour d'une ou deux thématiques, en lien avec l'UTLN. Communiquer dans la presse autour de cette action afin de mettre en valeur la recherche sur le territoire.

Organiser un grand évènement valorisant la Recherche à TPM en mettant en valeur les laboratoires de tous les établissements publics ou privés de la Métropole, leurs laboratoires, leurs chercheurs, leurs travaux et les projets de recherche impliquant ou impactant les entreprises du territoire.

→ OBJECTIF 3 :

favoriser l'émergence d'un partenariat public/privé pour la Recherche

L'objectif est ici de renforcer les passerelles entre les entreprises et la recherche sur le territoire métropolitain et d'accélérer l'intégration des résultats de la recherche dans des produits ou services innovants.

■ Action 1 : développer davantage le soutien aux structures valorisant la recherche académique auprès des acteurs économiques (SATT, incubateurs, plateformes, filiales de valorisation...)

Les entreprises issues de la Recherche publique se développent grâce aux incubateurs et à la SATT.

En outre, les projets de recherche structurants incluent de plus en plus une composante incubation qui permet, au sein même du projet, d'encourager le développement d'entreprises en lien direct avec celui-ci.

Action réalisée : maintenir le soutien de TVT Innovation, incubateur : structure qui soutient les start-ups innovantes du territoire, la FRENCH TECH, les Talents du territoire...

Action nouvelle : soutenir l'émergence d'une filiale de valorisation des résultats de la recherche académique.

Action nouvelle : se rapprocher de la SATT et de l'ARII : Agence Régionale de l'Innovation et de l'Internationalisation.

Action nouvelle : se rapprocher du dispositif Carnot, qui connaît des déclinaisons locales.

■ Action 2 : promouvoir l'action fédératrice des Pôles de compétitivité en matière de recherche et innovation

Constat : la Recherche privée : recherche au sein des entreprises et de leurs laboratoires est bien plus développée que la recherche publique ; pour autant la Métropole a un rôle à jouer en tant que coordonnateur des deux sphères de recherche.

- **<u>Action 2.1 : s'appuyer sur l'expertise des Pôles et leur réseau pour développer les projets structurants du territoire et favoriser la relation laboratoires de recherche-entreprises.</u>**
  a. Par leur mission d'animation et de mise en réseau, les Pôles aident à la réalisation de projets structurants du territoire. Cinq pôles de compétitivité rassemblent des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation sur des thématiques ciblées :
     - Pôle Mer Méditerranée : développer durablement l'économie maritime et littorale sur le bassin méditerranéen et dans le monde, en faisant émerger des projets innovants et en accompagnant le développement des entreprises.
     - OPTITEC : dédié technologies innovantes qui utilisent la lumière.
     - CAPENERGIES : tourné vers les énergies décarbonées et l'innovation.
     - Solutions Communication sécurisées : dédiées aux technologies numériques.
     - SAFE : Pôle des filières aéronautiques et spatial, sécurité et sureté, défense, environnement.

     Exemple : Pôle Mer : projet structuration de la filière mer ; soutien de System Factory, projet structurant de plateforme mutualisée d'innovation.

  b. A l'instar de SCS, les Pôles de compétitivité se sont aperçus que leurs entreprises membres : PME et starts-up n'ont pas connaissance de ce que font les laboratoires du Pôle. Ainsi, les Pôles ont souhaité diffuser l'information, communiquer sur les travaux des chercheurs et inciter leurs entreprises membres et d'autres à utiliser leurs travaux.

Les entreprises doivent pouvoir travailler avec les laboratoires de recherche car cela constitue la voie de la montée en gamme de ces dernières.

- **<u>Action 2.2 : maintenir les labels délivrés par les Pôles</u>**

  Les laboratoires et entreprises du territoire qui développent un projet collaboratif de R et D, peuvent solliciter un soutien des Pôles via leur label. Il se traduit par une aide en ingénierie, notamment quant à la recherche de financeurs (exemple FUI).

  <u>Action réalisée :</u> maintenir le soutien aux laboratoires et entreprises du territoire impliqués dans les projets collaboratifs de R et D labellisés par les Pôles de compétitivité (exemple : FUI).

  Exemple : Pôle Mer implanté sur le Technopôle de la mer pour le développement et la structuration de la filière mer. Pôle SAFE : structuration d'une filière systèmes autonomes, drones aériens.

  <u>Action nouvelle :</u> associer les Pôles de compétitivité à l'ESRI : Rencontrer référents des Pôles afin de rapprocher l'ESRI de la recherche-innovation et entreprises. Objectif : déterminer comment l'ESRI peut tenir compte des avancées des Pôles ou des besoins de leurs entreprises.

Action proposée : renforcer la recherche et l'innovation dans le domaine des technologies marines et sous-marines et du numérique.

Exemples : IFREMER, laboratoires de l'UTLN, PME...

À l'intersection entre recherche, innovation et formation, le Centre de Recherche, Innovation et Formation prévu pour septembre 2022 offre un modèle concret des liens nécessaires qui pourraient être développés sur le territoire entre ces disciplines si proches.

■ Action 3 : développer les chaires par un co-financement public/privé

Afin d'attirer des étudiants chercheurs et de les fidéliser sur le territoire une fois leurs travaux terminés et d'attirer des chercheurs d'autres pays, il devient nécessaire de développer des chaires.

Cofinancer des chaires signifie : statut public, abondement privé. Le dispositif des chaires (intégrant le financement de l'environnement du chercheur) est efficace pour attirer des leaders scientifiques capables de porter une thématique et d'aller chercher des financements et labels nationaux et européens.

L'ISEN s'est fortement engagée dans cette démarche.

L'ISEN a contribué activement à la mise en place, au sein de la fédération Yncréa, d'une politique ambitieuse de création de chaires (e-santé et IoT) avec des partenaires institutionnels, académiques et industriels. Aujourd'hui, une chaire de recherche en microélectronique est en cours avec des partenaires importants du domaine tels que STMicroelectronics.

→ OBJECTIF 4 :

promouvoir l'utilisation de la recherche par les acteurs économiques : transposer l'innovation aux marchés

■ Action 1 : développer le lien entre recherche et filières stratégiques du territoire

La stratégie de spécialisation par filières prioritaires du territoire a pour objectif de renforcer la capacité d'innovation du territoire. La montée en puissance de l'innovation sur un territoire, autrement dit la capacité à créer des entreprises innovantes et/ou à développer et commercialiser des projets innovants dépend du soutien accordé aux filières prioritaires.

Ainsi, il est nécessaire qu'en amont le lien soit créé entre Recherche et filières stratégiques.

C'est à ce titre que la Métropole peut accompagner le développement des activités de recherche sur le territoire.

Action nouvelle : inciter les structures de recherche du territoire à travailler davantage autour des filières prioritaires, exemple ISEN Journée NET WORK ISEND'USTRIES, le 29 novembre 2022 avec SAFE.

L'objectif poursuivi est de doper l'innovation par un rapprochement accru recherche-entreprises. L'ambition de l'ISEN a toujours été de former des ingénieurs en 5 ans (postbac) ou 3 ans (post CPGE8), capables d'innover et d'apporter des réponses concrètes aux enjeux sociétaux et environnementaux. L'ISEN a mis en place depuis plus de 20 ans un processus de formation construit autour de la recherche et de l'innovation.

Action nouvelle : orchestrer la collaboration étroite entre établissements d'enseignement supérieur et leurs laboratoires de recherche afin d'établir une connexion avec les besoins des filières prioritaires. Ainsi, il s'agit d'accompagner le développement des activités de recherche sur le territoire.

Un lien sera alors établi entre enseignement supérieur, recherche, filières prioritaires, innovation, et entreprises.

Les retombées économiques de la R&D en seront facilitées.

Ex : projet CITY LAB avec la solution LIFI issue de la R&D. : mise en œuvre par les entreprises du territoire.

■ Action 2 : accompagner le passage du monde académique au monde industriel

Constat fait par les entreprises : difficulté à créer et produire en France.

Pour des raisons fiscales, les grandes entreprises ont des difficultés à financer les starts-up, ce qui constitue un frein considérable à la ré-industrialisation.

L'idée est de pouvoir former des doctorants-chercheurs et ingénieurs techniques- qui trouvent facilement du travail partout en France ; augmenter le nombre de dépôt de brevets.

Proposition : faciliter le rapprochement entre start-ups et laboratoires, modèle jugé efficace par les entreprises et développer une culture entrepreneuriale chez les chercheurs et enseignants-chercheurs.

Actions déjà réalisées par les établissements : dans le cadre du Master Master conjoint Erasmus Mundus « Marine and Maritime Intelligent Robotics » (MIR) de l'UTLN, des collaborations de recherche sont développées avec les partenaires industriels et académiques. Les partenaires académiques contribuent en termes de collaboration de recherche, de chercheurs invités et de promotion du programme dans leur réseau afin d'augmenter le nombre de candidats. Les partenaires industriels offrent des bourses, comme ce fut le cas avec la contribution d'ECA Group, ainsi que des stages pour les étudiants du MIR et des opportunités d'emploi futur. Certains partenaires comme l'IFREMER contribuent également au programme en effectuant des démonstrations en mer.
L'ISEN a construit et fait vivre des partenariats industriels forts, avec les PME/TPE locales mais également avec les donneurs d'ordres locaux (Thales, STMicroelectronics, Crédit Mutuel, Enedis, Naval Group, IBM), au travers de projets de recherche collaboratifs et/ou de contrats de recherche.

Ces partenariats forts établis avec les acteurs publics, sociaux économiques, publics et privés permettent de renforcer les liens entre la recherche et la formation.

Ainsi, l'intelligence artificielle a été renforcée dans tous les cursus à partir de 2017 et en 2018 ; le domaine professionnel cybersécurité a été créé en partenariat avec le Pôle Écoles Méditerranée (PEM) de Saint-Mandrier-sur-Mer.

■ Action 3 : œuvrer au rapprochement des acteurs de la recherche et de l'innovation et des entreprises

Intensifier le transfert et le déploiement de technologies en particulier vers les PME et accélérer les retombées économiques de la recherche.

À cette fin, il s'agit principalement de mobiliser les doctorants pour doper l'innovation.

Constat : les PME du territoire ne font pas suffisamment appel aux compétences disponibles en matière de recherche par méconnaissance des compétences disponibles chez les chercheurs et par manque de temps.

■ Action 4 : inciter les entreprises, notamment les PME, à recruter des doctorants sur le modèle des Cifre

Cifre : Convention Industrielle de Formation par la Recherche, le doctorant est recruté par l'entreprise. Il est inscrit dans l'école doctorale de rattachement du laboratoire. Le doctorant consacre 100% de son temps, partagé entre l'entreprise et le laboratoire académique, à ses travaux de recherche. Il bénéficie d'une double formation académique et professionnelle.

Action réalisée : l'ISEN a recours à ce dispositif : 24 thèses CIFRE sont réalisées ou en cours de réalisation avec les partenaires de l'établissement sur la période 2017-2022, et encadrées ou co-encadrées par les enseignants-chercheurs de l'ISEN.

Action nouvelle : inciter au recrutement de docteurs et doctorants par les industriels qui sont les premiers vecteurs de rapprochement des compétences des deux univers :

À cette fin, sensibiliser les TPE/PME et grandes entreprises à se rapprocher des laboratoires des établissements d'enseignement supérieur afin de leur faire part de leurs besoins en recherche et innovation qui puissent se traduire en termes de produits. Ce n'est qu'une fois le besoin de l'entreprise connu, qu'un doctorant pourrait y travailler. Le lien sera alors créé entre recherche-innovation et marchés.

Action nouvelle : créer des événements de rencontres docteurs-entreprises et inciter les chercheurs à davantage y participer.

Le recours à des doctorants ou docteurs permet de répondre au double objectif de multiplier le nombre de doctorants, c'est-à-dire d'étudiants chercheurs sur la Métropole et de favoriser l'insertion professionnelle des doctorants par la réalisation de missions au sein d'entreprises durant le temps de la thèse.

Il semble également nécessaire d'œuvrer à un rapprochement entre recherche et entreprises en faisant intervenir les entreprises dans le maillage ESRI.

Proposition : dans les parcours doctoraux, développer des modules de formation dont les interventions sont assurées par l'ensemble des acteurs de la chaîne de transfert de technologies ...

■ Action 5 : accompagner la création d'entreprises innovantes issues de l'enseignement supérieur et la recherche

Objectifs : augmenter la création de startups Deeptech avec une plus grande implication du nombre de chercheurs et d'étudiants dans les projets de création d'entreprises.

Action déjà réalisée : maintenir le dispositif PEPITE. L'entrepreneuriat et l'innovation sont présents dans tous les parcours de l'ISEN. Concernant l'entreprenariat, les étudiants sont encouragés à réaliser leur stage sous dispositif PEPITE- dispositif qui permet la création d'entreprise - à utiliser le stage de fin d'études pour débuter leur activité professionnelle.

→ OBJECTIF 5 :

développer l'accès et l'usage de la culture scientifique technique et industrielle

Le développement de la CSTI est un objectif national et régional (SRERI). Il doit permettre de renforcer l'accessibilité et l'usage des technologies et par la même de soutenir les filières scientifiques et techniques. Le développement de la CSTI a également pour objectif de promouvoir l'attractivité des métiers scientifiques et industriels.

■ Action 1 : développer une stratégie de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle

Action réalisée : participer à des événements dédiés à la diffusion de la culture scientifique : Fête de la science, Nuit des chercheurs, C Génial, ma thèse en 180 secondes ...

Action nouvelle : demander à chaque établissement d'enseignement supérieur de résumer et de vulgariser le projet de recherche subventionné, une fois abouti.

Action nouvelle : développer des liens avec le CMQ Mer et le Cnam dont l'une des missions s'articule autour de la diffusion de la culture scientifique et technique.

■ Action 2 : soutenir les actions de culture scientifique, technique et industrielle

Action nouvelle : faire intervenir un scientifique - enseignant-chercheur - au sein des collèges et lycées afin de « désacraliser » la science : opérations de vulgarisation scientifique. Le chercheur explique son métier à l'aide d'exemples : projets...

Action nouvelle : communiquer et diffuser autour d'un bâtiment phare, comme la Cité de la Mer.

- Cibles : public en général, professeurs principaux, lycéens et étudiants.

AMBITION 4

Développer l'attractivité et le rayonnement national et international de ses établissements d'enseignement supérieur, en utilisant les atouts propres du territoire

Afin de développer l'ESRI conformément aux orientations prédéfinies, il est essentiel de renforcer l'attractivité et la visibilité locale, nationale et internationale de l'ESRI métropolitain en utilisant les atouts propres de notre territoire. Ceci doit permettre de conforter la présence d'étudiants, et notamment d'attirer des profils internationaux. Un des moyens pour y parvenir est de communiquer et coopérer autour d'une identité forte. La visibilité locale s'obtient par une connaissance et informations des formations du supérieur et des établissements de la Métropole vers les lycéens et doit s'adapter ensuite pour permettre une visibilité nationale et internationale.


KEDGE
Business School
KEDGE
HAVE A COP OF TEAM

➔ OBJECTIF 1 :

renforcer l'image de chaque établissement d'ESRI auprès du public

■ Action 1 : mettre en valeur une identité forte de chaque établissement

Action nouvelle : associer à chaque établissement un emblème : « 1 établissement, 1 emblème ». Exemple : UTLN qui a fait le choix de la mer.

L'emblème de chacun des établissements suppose la reconnaissance d'une spécificité propre.

■ Action 2 : miser sur la spécialisation des établissements d'enseignement supérieur :

La spécialisation de chaque établissement n'exclut aucunement le fait de dispenser un enseignement général ; elle permet de mettre en exergue le point fort et phare de l'établissement et de lui permettre ainsi de se différencier des établissements de Métropoles voisines. La Région a reconnu l'intérêt de cette démarche dans une perspective plus générale de complémentarité de l'ensemble des établissements.

Action nouvelle : communiquer sur les formations et établissements métropolitains très attractifs et ayant une spécificité ou relevant d'une « niche », avec les emblèmes associés : il s'agit de mettre en avant la spécificité de chaque établissement avec les filières prioritaires et d'excellence du territoire.

Numérique/Multimédia : Ingémédia, IUT MMI, ISEN

■ Action 3 : encourager le développement des alumni : réseaux d'anciens élèves sur le modèle de Kedge

Les alumni sont les meilleurs ambassadeurs des établissements et par conséquent du territoire.

■ Action 4 : renforcer l'attractivité des Campus

Action 4.1 : l'attractivité du Campus de la Garde renforcée :

Projet CPER 2021-2027 : Eco-Campus : Un campus rénové assurant l'attractivité du territoire auprès de nos étudiants, professeurs principaux et parents.

L'Université de Toulon s'est engagée dans des projets d'investissement dont l'objectif est de répondre aux besoins dans les domaines de la formation, de la recherche et de la vie de campus. De manière générale, l'établissement fait de la préservation et de l'optimisation de son patrimoine sa priorité en vue de l'exploiter au mieux, tout en le valorisant et en lui octroyant une dimension durable et responsable. Les projets déposés dans le cadre du CPER 2021-2027 visent ainsi à rendre les campus plus vivants et attractifs, Ils ont également pour objectif de redonner de la visibilité à l'Université au sein de la Métropole.

Un des projets concerne le campus de La Garde : le projet Eco-Campus-Le jardin méditerranéen. Il s'agit d'un projet qui envisage une opération globale d'aménagement du campus historique de La Garde qui sera redessiné à travers le paysage. La philosophie de ce

projet est de créer un campus durable, attractif et connecté à son territoire. L'ensemble des thématiques liées au projet (paysage, hydraulique, biodiversité, énergie, aménagement urbain, mobilité) sont traitées de façon transversale et concertée avec les usagers du campus, mais aussi avec les collectivités territoriales et partenaires extérieurs. Il s'agit d'un véritable projet multi-partenarial qui s'est ainsi construit depuis le mois de juillet 2019.

Deux axes majeurs caractérisent ce projet :

- L'accueil et la connexion et l'intégration de bassins prévus au Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)).
- L'énergie et l'environnement : il s'agit de procéder à la rénovation des réseaux -eau potable, eaux usées, eaux pluviales, réseau de chaleur, fibre optique - et de la voirie. Le projet porte également sur la création d'une chaufferie de bois, des voies douces, des aménagements paysagers et des espaces extérieurs pour la vie étudiante. Grâce à ce projet, l'Université engage une réflexion sur la mobilité (accessibilité au campus et mobilité en son sein). La renaturation du campus sera pensée dans le cadre du projet global de grand jardin méditerranéen. Le soutien de l'Agence de l'eau sera demandé dans le cadre de la désimperméabilisation des sols et de la renaturation du cours d'eau, celui de l'ADEME pour la chaufferie biomasse et la géothermie.

En lien avec ce projet, l'Université de Toulon, soucieuse de la mobilité de ses étudiants et de ses personnels, a été consultée et a répondu à l'enquête publique concernant le tracé du futur projet de ligne de bus à haut niveau de service porté par la Métropole. Des lieux attractifs à l'intérieur comme à l'extérieur seront aussi l'occasion de rencontres et d'événements en lien avec les partenaires socio-économiques de proximité.

D'autres projets affectant le campus de La Garde sont également en cours de réalisation dans le cadre d'une programmation immobilière qui vise à améliorer l'accueil des étudiants et, plus largement, la vie de campus :

- Le projet IUT RENOV : ce projet consiste en la destruction de deux bâtiments construits en 1969 et en la reconstruction d'un nouveau bâtiment "vitrine", vertueux au niveau énergétique. L'Université de Toulon souhaite ainsi donner une image valorisante de son campus grâce à un bâtiment innovant, fédérateur, fonctionnel et rationnel.
- L'aménagement de la Colline du Thouars : la colline du Thouars, d'une dizaine d'hectares, occupe une position stratégique au sein du campus de La Garde. L'Université de Toulon projette de la rendre accessible au public, dans une démarche associant les personnes à mobilité réduite, par une circulation douce et d'y proposer une série de pauses, de promenades, de pratiques sportives, pédagogiques et scientifiques, et envisage une valorisation des espaces naturels et du site archéologique.

L'attractivité locale conduit ici à un rayonnement national : conditions de vie étudiante réunies afin d'assurer la réussite de nos étudiants. Cette donnée est un facteur dit de « qualité de vie », un des critères majeurs du déplacement sur un territoire des cadres supérieurs.

Action 4-2 : la nouvelle structure juridique de l'UTLN : une filiale

Afin d'assurer la valorisation de ses activités, l'Université de Toulon s'est appuyée sur l'association Toulon Var Technologies, partenaire historique depuis sa création en 1988 et notamment impliquée dans la gestion des contrats de l'Université depuis 2007. L'Université de Toulon travaille sur l'évolution de la gestion de sa recherche partenariale depuis 2017 et a souhaité engager la filialisation d'une partie de ses activités. Le scénario de création et de mise en œuvre de la filiale a été élaboré via la formalisation des échanges entre les différents acteurs concernés. Ce travail est sur le point d'être finalisé.

→ OBJECTIF 2 :

créer une identité ESRI métropolitaine et fédérer autour de cette identité

L'identité de chaque établissement, sa différenciation ne contrevient pas à une image globale de l'ESRI métropolitain. Cette dernière est nécessaire tant pour le rayonnement national de l'ESRI que pour son rayonnement international. La constitution d'un COPIL ESR permet d'adopter une stratégie commune et de faciliter l'adoption d'un marketing ESRI métropolitain.

- **Action 1 : La communication et la coopération des établissements d'enseignements supérieurs : le marketing ESRI**

Actions réalisées : création d'une marque métropolitaine « Toulon. Enseignement Sup' » et son logo, ainsi que la réunion de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur par

la Métropole en COPIL : instance de concertation lequel permet d'afficher une stratégie et des avancées communes.

Actions réalisées : la Métropole a conçu le « flyer formations » à destination des étudiants, des professeurs principaux et de leurs parents ainsi que le flyer dédié aux entreprises, lesquels présentent les formations de l'enseignement supérieur et de la Recherche sur le territoire métropolitain en fonction des filières d'excellence.

La présence lors des salons étudiants : identité propre des établissements en complémentarité de l'affichage marketing ESRI métropolitain.

■ Action 2 : une identité forte confortée par les liens entre établissements

Les étudiants de CAMONDO participent à la Design Parade de la Villa Noailles, à travers des expositions.

Les étudiants de l'ESAD participent à la Design Parade de la Villa Noailles par des expositions, leur participation au montage du festival et à la médiation.

Par ailleurs, l'ESAD dispose d'une licence pro Technique du son et de l'Image, en cotutelle Université de Toulon-INGEMEDIA et ESADTPM.

En 2022, l'ISEN et KEDGE ont signé un double diplôme : parcours ingénieur hybride sur deux ans et Master ingénieur d'affaires. Il existe également sur le territoire un double diplôme entre l'ISEN et l'UTLN : Ingénieur ISEN et Master Robotique.

Le partenariat entre l'ISEN et KEDGE permet aux étudiants des deux écoles de suivre un cursus dans l'école partenaire durant ou à l'issue de leur diplôme afin d'adosser à leurs compétences acquises, de l'ingénierie ou des compétences managériales.

Ainsi, les étudiants de KEDGE auront accès à un parcours certifiant « spécialisation au monde du numérique » pendant 1 semestre ou à un parcours « Ingénieur » sur 4 semestres avec obtention du diplôme d'ingénieur ISEN.

➔ OBJECTIF 3 :

développer l'attractivité du territoire par l'amélioration des conditions de vie des étudiants

■ Action 1 : poursuivre l'amélioration des conditions de vie

- Développer l'offre de logement étudiants :

Action nouvelle : Dumont d'Urville : 200 places.

- Santé : fonds CVEC utilisés afin de mettre en place un service de l'Université à destination de l'ensemble des étudiants métropolitains.

Action nouvelle : projet terrasses Pi : projet en centre-ville de Toulon, avec extension des services étudiants à l'ensemble des étudiants métropolitains.

Mise en place d'ateliers prévention-santé au R+3 du Campus Chalucet, espace dédié aux étudiants par la Métropole.

- Transport :

Action nouvelle : le projet Eco Campus : désenclaver l'UTLN.

- Lieux de vie :
- Projet d'agrandissement des lieux de vie, grâce à des espaces supplémentaires ainsi qu'une cuisine aménagée, à disposition de tous les étudiants et personnels ISEN.

■ Action 2 : poursuivre le développement de la vie étudiante métropolitaine

Afin de poursuivre le développement une vie étudiante qui rassemble l'ensemble des étudiants de la Métropole, il est nécessaire de créer un lien entre les 3 Campus existants : La Garde, Porte d'Italie (Campus numérique et Droit) et Chalucet : Campus Créativité.

Pour ce faire, l'idée est de fédérer les étudiants autour de structures communes.

Action en cours : projet CPER 2021-2027 « champ de Mars » centre-ville de Toulon, à destination de l'ensemble des étudiants métropolitains.

Dans le cadre du CPER 2021-2027 (cf. *supra)*, le projet de création d'un pôle enseignement supérieur multi-partenarial au centre-ville de Toulon est au cœur des réflexions. L'Université de Toulon souhaite impulser une synergie entre les différentes offres d'enseignement supérieur du territoire, au bénéfice des étudiants métropolitains et, ainsi, créer un bâtiment "phare" à cet effet dans le centre-ville de Toulon, avec de grandes plages d'ouverture.

La Métropole, qui souhaite accueillir davantage d'étudiants au centre-ville, soutient ce projet. Ce projet répond également au développement nécessaire de la vie étudiante et des services pouvant être proposés à ce titre. Il pourrait également permettre de "désengorger" le bâtiment PI (accueillant trois composantes et un département de l'IUT) et la Faculté de droit en offrant de nouveaux espaces d'innovation et de co-working. Ainsi, par l'acquisition et l'aménagement du bâtiment "Champ de Mars", un véritable campus en centre-ville de Toulon pourrait être créé.

Outils mis en œuvre : application Campus Toulon qui contient les onglets : santé/social, logements, transports, formations...

Action mise en œuvre en 2022 : Installation du CVEJ, instance participative étudiante, au sein de la Métropole. Le CVEJ est amené à étudier toutes les questions intéressant la jeunesse sur le territoire.

■ Action 3 : Animer la vie étudiante

Actions réalisées :

1. Favoriser le développement de projet coopératif entre communes et Métropole : Partenariat avec la MDEIJ et la FEDET associée aux projets.
2. Offrir un lieu d'accueil pour les manifestations liées à l'ESRI et à la Recherche : le R+3.

R+3 : Université du temps libre, concours d'éloquence des étudiants de Kedge, Open Innovation du DU2E...

3. Le R+3 accueille également la FFSU (fédération française de sport universitaire) qui a pour mission de développer le sport/bien être au bénéfice des étudiants de l'ensemble de la Métropole. Des ateliers Yoga et sophrologie sont organisés au sein du R+3 à un prix modique.

Action nouvelle : organiser un événement marquant afin de créer un sentiment d'appartenance à ESRI Métropolitain :

- Outil 1 : exemple d'évènement fédérateur des étudiants : course à pieds Campus de La Garde/Maison de la créativité en passant par le quartier du numérique : « la course des étudiants » ; évènement festif de rentrée fédérant l'ensemble des étudiants.
- Outil 2 : au regard du succès et de la dimension nationale, organiser un nouveau « TPM 7 U » ouvert à des équipes d'universités et grandes écoles de toute la métropole, de la Région SudPaca et à l'international tout en associant des entreprises du territoire.

- Outil 3 : valoriser les nouvelles pratiques sportives littorales (beach VB, HB, Rugby...) par un évènement associant tous les étudiants de l'ESR de la Métropole.

Une fois le rayonnement national atteint, il devient plus aisé de travailler à un rayonnement international.

➔ OBJECTIF 4 :

faciliter la mobilité internationale de nos étudiants

■ Action : renforcer l'internationalisation des Campus

Permettre aux étudiants métropolitains d'accéder aux cursus d'enseignement supérieur d'établissements étrangers et développer les stages à l'international.

Action déjà réalisées par les établissements : soucieuse d'une démocratisation encore plus forte de la mobilité sortante et les recommandations convergeant en direction d'une intensification des mobilités courtes, l'UTLN œuvre à la diversification des types de mobilité. Depuis la rentrée 2020, le Service des Relations Internationales (SRI) propose des rendez-vous thématiques quasi bimensuels abordant des sujets sur l'international liés aux études, stage et césure avec de nombreux invités (Business France, bureau des Stages de la Commission Européenne, Agence Erasmus, Associations de mobilité internationales, etc.). En 2021, les mobilités sortantes pour stages ont plus que triplé en comparaison avec 2019-2020.

L'ISEN jouit de cinquante partenariats universitaires internationaux menant à 100% le taux d'expériences à l'international de ses étudiants, tout en accroissant à chaque rentrée le nombre d'élèves étrangers entrants.

➔ OBJECTIF 5 :

attirer des étudiants chercheurs-internationaux

La mobilité est un facteur reconnu d'insertion professionnelle ; c'est la raison pour laquelle nos établissements y portent une attention accrue. Si la mobilité sortante ne semble soulever aucune difficulté, il n'en va pas de même de la mobilité entrante. Or cette dernière permet d'attirer bon nombre d'étudiants chercheurs et de chercheurs, et de les fidéliser sur le territoire, répondant ainsi au double objectif : celui d'augmenter le nombre de doctorants du territoire et celui de favoriser leur insertion professionnelle au sein d'entreprises. En outre, les chercheurs étrangers ont également tout leur rôle à jouer au sein de chaires qu'il est nécessaire de développer sur le territoire métropolitain.

Actions réalisées : maintenir le développement de la politique doctorale

Le Label Doctorat Européen a été mis en place et ajoute au diplôme de doctorat la reconnaissance d'une dimension européenne. Il favorise ainsi la valorisation de la formation doctorale à l'international. En outre, la politique d'accompagnement à l'insertion professionnelle s'appuie sur des rencontres régulières et l'organisation de Doctoriades tous les deux ans.

Dans le cadre de son programme doctoral, l'UTLN finance chaque année des aides à la mobilité sortante pour les doctorants via les écoles doctorales et les laboratoires de recherche. En 2019, 55 mobilités de doctorants ont été subventionnées. Les doctorants ont ainsi pu assister à des conférences et effectuer des séjours longs (3 mois) dans des laboratoires internationaux.

Si ces aides à la mobilité sont un outil important pour les doctorants, ils sont également un moyen de développement essentiel pour le laboratoire à l'international.

Actions réalisées : améliorer l'accueil des étudiants étrangers :

L'UTLN a obtenu le Label BIENVENUE EN FRANCE 2** décerné par Campus France et le MESRI en novembre 2020. Cette certification garantit aux étudiants internationaux la qualité de leur accueil. L'établissement offre aux étudiants internationaux un accès à un guichet d'accueil multiservices pour faciliter les démarches administratives, avec notamment :

- Services d'accompagnement personnalisé/individualisé pour, par exemple, trouver un logement, bénéficier des aides de la Caf, ouvrir un compte en banque, demander le renouvellement d'un titre de séjour, être informé sur l'assurance maladie etc.

- Pack de bienvenue gratuit à destination des étudiants internationaux primo-entrants (environ 300 étudiants).

- Le 'Buddy Program' programme de parrainage, permet de mettre en relation un étudiant international avec un étudiant de l'UTLN afin de faciliter les démarches et son intégration universitaire.

La première promotion du Master conjoint Erasmus Mundus « Marine and Maritime Intelligent Robotics » (MIR) a rassemblé des étudiants de 14 nationalités différentes provenant de 5 continents et assure leur mobilité dans les trois autres pays européens partenaires du programme (Norvège, Espagne et Portugal).

Action nouvelle : développer les chaires en faisant appel à des chercheurs européens et internationaux

Les chaires sont un élément important d'attractivité du territoire. Il devient nécessaire de les développer pour attires des chercheurs nationaux et internationaux sur le territoire métropolitain.

À cette fin, il importe de :

Action nouvelle : communiquer sur les conditions de vie sur le territoire et sur l'écosystème des entreprises métropolitaines

Il s'agit de proposer à l'étudiant chercheur ou au chercheur un "pack" complet qui lui permette de mesurer le coût de la vie sur le territoire afin de compenser un salaire moindre par rapport à d'autres territoires, y compris internationaux. Ce package pourrait également inclure l'insertion professionnelle dans le tissu économique métropolitain.

Action nouvelle : faire découvrir notre territoire au travers son identité sportive et culturelle lors de stages ou écoles d'été (summer school)

Afin de faire découvrir la spécificité de notre territoire au travers son identité sportive (ex : rugby) et culturelle (ex : œnologie) aux étudiants et professeurs étrangers des stages courts ou écoles/séminaires d'été internationaux (avec des acteurs tels que le RCT), pourraient être organisés pendant l'été ou les vacances universitaires. Ils coupleraient ainsi thématique d'étude (à définir) et parcours de découverte.

CONCLUSION

La Métropole TPM offre à ses étudiants un enseignement supérieur diversifié et de qualité.

Les différentes composantes de l'Université, l'ESAD, l'ISEN, KEDGE, Camondo, l'IFPVPS et le CNAM proposent un panel de formations qui répond à l'exigence de qualité souhaité par la Métropole.

Ainsi, l'objectif poursuivi, le maintien des lycéens sur le territoire au sortir du secondaire a été atteint. La Métropole TPM s'est hissée au rang de ses voisines en optant pour une politique de complémentarité et de différenciation. Les atouts du territoire métropolitain sont autant d'emblèmes et d'axes de reconnaissance nationale et internationale de son enseignement supérieur. La Mer, notamment, permet de fédérer nombre d'enseignements, aussi bien scientifiques que littéraires et artistiques.

Le Métropole TPM a choisi, de manière innovante pour une métropole, de tisser des liens étroits entre l'enseignement supérieur et les acteurs économiques du territoire. L'intérêt est double : d'une part, assurer une meilleure employabilité excellente aux étudiants à leur entrée dans la vie active et, d'autre part, proposer aux entreprises les compétences qui correspondent à leur besoin de recrutement, sans qu'elles aient à aller les chercher hors territoire. Cette volonté permet une montée en gamme du territoire dans son entier, mais aussi une valorisation de la Recherche et un rapprochement des étudiants-chercheurs avec les entreprises.

L'ensemble de ces actions volontaristes en matière d'ESR, conjugué à la dynamique du territoire toulonnais, notamment en matière économique ou évènementielle permet à la Métropole TPM de se classer parmi les premiers territoires de France en terme de qualité de vie et d'attractivité.

IMPRIM'VERT®

Publication réalisée par le Service Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation
DGA Économie, Innovation et Attractivité Territoriale
Impression : Groupe IMPREMIUM - 150 exemplaires

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE

www.metropoleTPM.fr
@metropoleTPM

Hôtel de la Métropole
107, boulevard Henri Fabre
CS 30536
83041 Toulon Cedex 9
Tél. : 04 94 93 83 00
Fax : 04 94 93 83 83

TOULON
LA SEYNE-SUR-MER
HYÈRES
SIX-FOURS-LES-PLAGES
LA GARDE
LA VALETTE-DU-VAR
LA CRAU
OLLIOULES
LE PRADET
CARQUEIRANNE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER
LE REVEST-LES-EAUX